

## **Qu'est-ce que la bourse Eiffel ?**

Le programme de bourses d'excellence Eiffel, lancé en 1999 par le ministère des Affaires étrangères, est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français. Ce sont les établissements qui présentent les candidats qu'ils ont admis à leurs formations à caractère professionnalisant (niveau Master et 3ème cycle).

**Depuis la création de cette bourse, Sciences Po est très actif dans la promotion, la préparation des dossiers de candidature et la mise en oeuvre de ce programme en organisant notamment des jurys d'admission à Sciences Po selon un calendrier conforme à celui de la bourse Eiffel.**

La bourse Eiffel qui vise, en priorité, à former en France les futurs décideurs du secteur privé et de l'administration des pays émergents, est proposée à toutes les universités et les écoles françaises et concernent les disciplines suivantes : sciences de l'ingénieur, économie-gestion, droit et sciences politiques.

En 2005, **1081** dossiers ont été présentés en totalité, au plan national (toutes disciplines confondues) : **431** candidats se sont vus attribués une bourse.

### **Quelles sont les caractéristiques de la bourse Eiffel ?**

- la bourse Eiffel est d'un montant de 1181 euros/mois
- le voyage d'acheminement en France est financé par le ministère des Affaires étrangères.(Remarque : ce voyage ne concerne que les boursiers résidant à l'étranger au moment de leur sélection)
- le voyage de retour est financé par le ministère des Affaires étrangères
- les voyages d'études ou de recherche de longue durée à l'étranger sont pris en charge quand ils font partie des obligations de scolarité
- la bourse est valable pour toute la durée du cursus de l'étudiant.